

ABONNEMENT

Saumur :
 Un an 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 Un an 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

en s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 2 JUIN

HOSTILITÉ DE BISMARCK

Les complications diplomatiques qui viennent de surgir ne sont pas sans causer dans le monde politique de vives préoccupations. On redoute des conflits probables et on ne croit pas la nation à la hauteur de toutes les situations. Comment un gouvernement aussi précaire que le nôtre pourrait-il répondre aux nécessités suprêmes d'une conflagration, quand il ne peut compter ni sur les Chambres, ni sur le pays ?

Il y a quelques mois, nous pensions que la guerre était écartée pour longtemps ; mais aujourd'hui on n'a plus la même assurance. Voici que le grand chancelier, toujours prêt à profiter de nos divisions, se demande si l'heure n'est pas favorable ; voici que les tendances jacobines et socialistes des Floquet et des Clémenceau lui causent certaines inquiétudes et il veut à tout prix en finir avec la révolution sociale, dans la crainte qu'elle ne soit un dissolvant pour la concentration allemande, si habilement menée par lui.

A l'heure actuelle, la main de M. de Bismarck n'est point étrangère à ce qui se passe en Autriche et en Italie.

Ce n'est point à son insu que M. Tisza a parlé et ce n'est que sur des ordres de Turin que l'Italie a dénoncé son traité de commerce avec la France ; cette dénonciation a produit son effet ; elle a fait refluer sur les marchés de l'intérieur de l'Italie les marchandises destinées à l'exportation et les producteurs lésés s'en sont pris à la France. De là est née cette animosité qui s'accroît tous les jours et que les Allemands avaient tant d'intérêt à exciter.

A la méfiance a succédé l'hostilité : de l'hostilité à une complication armée, il n'y a pas loin.

Qui nous sortira de cet état chronique de crises, qui ruine nos forces et tue le commerce ? Ce ne sera pas la République. Et nous pouvons affirmer dès maintenant que

la Monarchie française peut seule désarmer les méfiances dont nous sommes l'objet.

Les provocations Tisza

La *Nouvelle Presse libre* de Vienne publie une dépêche de son correspondant à Budapest qui dit tenir d'une source autorisée les commentaires suivants sur l'incident Tisza :

« Le gouvernement hongrois ne voit jusqu'à présent aucune raison de rectifier ou d'expliquer devant la Chambre le récent discours de M. Tisza et moins encore de formuler des excuses à cet égard.

« Mais M. Tisza a dû s'expliquer nettement sur le point de savoir si, en présence de la situation actuelle en France, les exposants hongrois devaient aller à Paris oui ou non. Il s'agissait là exclusivement d'intérêts hongrois, et le ministre président avait pour devoir de se prononcer catégoriquement.

« En un mot, M. Tisza n'a eu aucunement l'intention d'offenser la France ou son gouvernement, et il n'a rien à ajouter ni à retrancher à son discours. »

Le correspondant de la *Nouvelle Presse libre* ajoute que, d'après l'opinion du gouvernement hongrois, l'irritation qu'a produite à Paris le discours de M. Tisza n'est que factice, qu'elle s'apaisera sous peu, et que, si elle persistait plus longtemps, cela ne servirait qu'à prouver que l'opinion de M. Tisza sur la situation en France est parfaitement exacte.

On affirme qu'un ministre autrichien aurait dit :

« Personne n'ira à l'Exposition ! Nous saurons bien l'empêcher, dussions-nous arrêter les marchandises. »

Le correspondant du *Standard* en Autriche émet une opinion étonnante.

Il dit que « si l'on continuait à discuter en France les paroles de M. Tisza, les relations diplomatiques entre les deux nations pourraient s'en ressentir.

« Le comte Kalnoky a déclaré à M. De-craix que le premier ministre hongrois n'avait aucune intention malveillante à l'égard de la France. Toute discussion nouvelle sur ce sujet devient donc inutile. »

Ainsi, on peut insulter la France et le seul droit qu'on lui concède est celui de se taire.

Le *Noviè Vremia* reproduit les passages saillants du discours de M. Koloman Tisza et fait la réflexion suivante :

« Tout cela ressemble beaucoup à une insulte faite au gouvernement et à la nation française, justement au moment où les affaires intérieures de la France forcent la République de supporter tous les désagréments qui lui viennent de dehors.

« La persécution des citoyens français en Alsace et l'interdiction indirecte aux industriels hongrois de prendre part à l'Exposition de 1889 sont des faits qui ont tout l'air d'avoir un lien de connexité entre eux. »

LE BOULANGISME ET M. CLÉMENCEAU

A entendre les radicaux, le général Boulanger serait le protégé des droites, avides de se ruer vers le Césarisme.

Or, c'est M. Clémenceau qui, avec ses amis, a exigé la nomination du général comme ministre de la guerre. C'est M. Clémenceau qui a poussé au ministère, comme un républicain nécessaire, l'ancien subalterne de M^{re} le duc d'Aumale. M. Clémenceau l'a loué d'avoir oublié les lettres adulatrices et d'avoir rayé des cadres, fait exiler l'ancien supérieur à qui il avait écrit : « Béni soit le jour, Monseigneur, où je pourrai encore servir sous vos ordres ! »

Aujourd'hui que M. Clémenceau a vu pâlir sa popularité révolutionnaire devant celle de son ancien collaborateur en proscription, il prend de grands airs d'indignation contre le soldat fidèle, cette fois, au devoir en combattant la Commune. A qui fera-t-il croire qu'il ignorait pourquoi M. Boulanger avait été nommé commandeur de la Légion d'honneur ? A qui persuadera-t-il que M. Boulanger, qu'il jugeait digne

d'être ministre, est tout d'un coup devenu indigne d'être républicain ? M. H. Rochefort, dans l'*Intransigeant*, persifle de ses souvenirs gênants M. Clémenceau, qui est dans un visible embarras vis-à-vis de M. Joffrin et de sa clientèle. La *Justice* ne parviendra pas à convaincre même ses lecteurs que M. Clémenceau est logique dans ses colères, non exemptes de quelque dépit. Et M. H. Rochefort est un impitoyable railleur.

INFORMATIONS

L'union des Droites s'est réunie sous la présidence de M. le baron de Mackau.

Sur la proposition de M. Peyrusse, la réunion décide qu'elle n'acceptera pas le changement de date de l'ouverture de l'exercice financier proposé par le gouvernement.

M. Le Provost de Launay expose l'interpellation qu'il se propose de développer sur les élections municipales. Après les observations faites par MM. Lefèvre-Pontalis, Fairé, de La Batie, la réunion décide qu'une interpellation sera déposée sur les élections municipales.

La réunion charge M. de Soland de protester contre la nouvelle demande de crédits pour l'évaluation des propriétés bâties.

Monsieur le Comte de Paris a adressé à M. le général de Charette une lettre de félicitations, au sujet du discours qu'il a prononcé récemment au château de Méans (Isère), à l'occasion du présent fait par la corporation chrétienne des armuriers stéphanois d'un fusil destiné au prince d'Orléans, fils aîné de Monsieur le Comte de Paris.

LES PASSEPORTS A LA FRONTIÈRE

Igney-Avrécourt, 31 mai.
 Les nouvelles mesures sont appliquées rigoureusement depuis ce matin minuit par la police allemande. A Deutsch-Avrécourt, hommes, femmes et enfants non munis de passeports par l'ambassade d'Allemagne à

27 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA

PETITE-NIÈCE D'O'CONNELL

La voiture signalée s'arrêta au bas du perron, et William se précipita pour ouvrir la portière. Il en descendit une jeune fille, modestement vêtue de noir, un peu pâle. Les deux sœurs la regardèrent un instant sans la reconnaître. Ellen avait tant embelli pendant son séjour en France, elle avait tellement changé, qu'il était difficile de retrouver en elle la frêle et délicate orpheline d'autrefois. Cependant miss Matilda, qui la connaissait plus que sa sœur, n'eut qu'un instant d'hésitation. Poussant un éclat de rire qui résonna dans l'appartement :

— C'est l'Irlandaise ! C'est la papiste ! C'est Ellen Mac-Gaway ! s'écria-t-elle.

C'était Ellen en effet, qui interrogeait William avec anxiété.

— Sir Glengarry ? murmura le valet de chambre ; vous ne savez donc pas, miss... ? Vous ignorez ce malheur ?

— Quel malheur ? s'écria la jeune fille tremblante.

— Sir Robert est mort, miss Ellen, et ces dames de Londres, ses nièces, sont installées au château.

La pauvre enfant fut atterrée. Elle regarda un instant le domestique avec égarement, comme si elle eût douté de ses paroles, puis ne pouvant retenir ses larmes, elle cacha sa tête dans ses mains.

Les deux sœurs, dissimulées derrière le rideau, examinaient la scène avec curiosité.

— Tiens ! Tilda ! la voilà qui pleure !

— Larmes de crocodile !

— Elle pleure l'héritage sur lequel elle comptait.

— Il n'y a rien ici pour vous, ma belle, et vous pouvez retourner d'où vous venez.

Au même moment, comme si elle eût entendu ces cruelles paroles, Ellen, d'un mouvement rapide, remontait dans sa voiture.

— A la station de Luss ! cria-t-elle au cocher.

William ferma la portière, s'inclina profondément, et tout disparut.

Anéantie par le coup qui venait de la frapper, Ellen s'était renversée sur les coussins de la voiture, immobile, insensible à toutes choses, sauf à sa grande douleur.

Elle était abreuvée de souffrance, seule au monde sans parents, sans amis, sans fortune, à vingt-deux ans !

Arrivée à la station de Luss elle paya le cocher, puis, le bateau à vapeur étant arrivé, elle y monta et traversa le lac.

Le ciel d'été était superbe. Il était cinq heures

du soir ; les premières brumes tremblaient légèrement sur les flancs des montagnes et entouraient leurs contours d'une lueur indéfinissable. Derrière Ellen, surplombant le château de Glengarry, les trois Arrochar aux croupes sombres et dégarnies contrastaient avec l'élégance et la richesse du Ben-Lomond doré par le soleil couchant. Les eaux bleues et profondes, d'une limpidité incomparable, se fendaient en ligne droite à l'avant du navire.

Ellen jeta autour d'elle un regard navré. Dans la petite anse, aux pieds du château, dansait le *Star*. Les hautes tours sombres se dressaient, menaçantes, à mi-côte ; la jeune fille reconnaissait tous les détails de l'habitation. Ses yeux errèrent sur la grotte de Rob-Roy, sur la jolie cascade du Ben-Lomond, sur l'autre côté du lac qui tournait pour s'enfuir jusqu'à Balloch-Pier, enfin, à droite du château, sur le village de Luss, si coquettement posé.

Ellen sentit son cœur brisé. Tout lui était un souvenir ! A cent mètres d'elle se dressait le rocher sur lequel Antoine d'Aiglemont s'était posé pour la voir partir. A cette vue qui éveillait en elle tant de pensées, tant de souvenirs et tant d'épreuves, la jeune fille frissonna douloureusement.

A ce moment tout semblait l'abandonner. Il ne lui restait plus de force, elle avait volontairement brisé sa vie ; dans l'élan du premier jour, le sacrifice ne lui avait pas semblé trop rude, mais aujourd'hui elle en portait tout le poids.

Ellen descendit du navire et se dirigea vers la petite chapelle qu'elle avait si souvent visitée. Elle marchait vite et fut promptement rendue à la porte du chapelain catholique. En la voyant, la vieille bonne eut un mouvement de surprise.

— Monsieur Mac-Keller ? demanda Ellen.
 — Il est ici, miss, et sera bien étonné de vous voir.

En effet, le vieux prêtre, en entendant cette voix si connue, sortit de son petit salon.

— Vous ici, miss Ellen ! s'écria-t-il, comment se fait-il ?...

Il s'interrompit, voyant le visage de la jeune fille couvert de tristesse.

— Je n'ai pu rester en France, murmura Ellen, je suis revenue à Glengarry... et j'ai appris que mon oncle était mort.

— Ma pauvre enfant, murmura M. Mac-Keller, soyez forte contre les épreuves de la vie.

Il emmena Ellen sur un banc du jardin, s'assit auprès d'elle, et écouta silencieusement le récit de la jeune fille. Celle-ci lui raconta son séjour en France, elle lui dépeignit les difficultés qui l'avaient assiégee, les raisons qui l'avaient décidée à partir, puis son désespoir à cette cruelle nouvelle, apprise de la bouche de William, et qui mettait le comble à son isolement.

Quand elle eut fini de parler, le chapelain releva

Paris, sont renvoyés impitoyablement, quelque soit leur nationalité.

Le service de surveillance à la frontière allemande est fait par le commissaire spécial, assisté de gendarmes et de douaniers.

LES REPRÉSAILLES

Nous voyons se dessiner dans quelques journaux un mouvement tendant à pousser le gouvernement à répondre aux mesures prises en Alsace-Lorraine par des mesures analogues. On propose notamment de créer dans le Nord-Est de la France une zone en deçà d'une ligne passant par Rouen et Genève par exemple, et allant jusqu'aux confins du territoire, — zone dans laquelle les sujets allemands ne pourront pénétrer sans un passeport délivré par l'ambassadeur de France à Berlin. Il nous paraît que c'est un fort mauvais moyen de protester contre une mesure que de s'empresse de la copier.

Ce n'est pas seulement dans la presse que l'on pousse à ce système de représailles : la Chambre va en être saisie.

M. Laur annonce qu'il déposera sur le bureau de la Chambre une proposition basée sur le texte officiel allemand et tendant à créer une zone d'observation, dans laquelle les sujets allemands ne pourront pénétrer sans un passeport délivré par l'ambassadeur de France à Berlin. Les radicaux sur lesquels s'appuie le ministère prétendent qu'il n'y a pas à attendre telle ou telle heure pour user de représailles à l'égard de l'Allemagne. Le ministère Floquet doit être singulièrement flatté de ce témoignage de confiance émanant de ses plus fermes soutiens !

L'Espagne suivrait-elle le mouvement européen contre notre Exposition de 1889, qui ne serait plus universelle ?

Les dépêches nous apprennent que l'interpellation concernant la participation de l'Espagne à l'Exposition de 1889 et qui devait venir hier, a été ajournée à aujourd'hui, sur la demande du président du Sénat.

Le bruit court que cette question inspirerait au gouvernement de M. Sagasta de graves préoccupations.

L'ANNIVERSAIRE DE 89

L'Autorité fait ressortir une fois de plus avec une grande énergie la faute commise par les républicains en choisissant pour l'Exposition universelle la date de 1889 :

« Il est hors de doute que le choix de 1889, comme date de l'Exposition, est de nature, tout le monde l'a dit cent fois, à froisser les susceptibilités de l'Europe monarchique.

Elle ne saurait oublier que c'est à cette date que part le mouvement qui mit le monde entier en feu.

Cette époque lui rappelle de longues années de guerre, de ruines, de défaites, d'humiliations.

Toutes les menées révolutionnaires qui, depuis, ensanglantèrent Vienne, Saint-Petersbourg et Berlin, tirent leur origine de la même période.

Et l'Autriche, particulièrement, a le devoir de se souvenir, qu'en 1889 il y aura un siècle qu'on se préparait à couper le cou de la plus adorable des reines, et que cette reine était une archiduchesse de Habsbourg-Lorraine.

Quand on a le mauvais goût de convier l'Europe à fêter de semblables anniversaires, il faut savoir accepter les camouflets que vous attire forcément une idée aussi saugrenue.

M. de Cazenove de Pradine vient de publier dans la presse royaliste une importante lettre qui résume exactement le sentiment de la très grande majorité du parti royaliste.

Dissolution, revision. Mais la dissolution comme moyen d'arriver à une revision de la Constitution républicaine.

Mais la revision sur le terrain monarchique, avec le droit monarchique pour base et la restauration monarchique pour but.

LES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN

La Justice publie un long dythyrambe en l'honneur de la Société des droits de l'Homme et du Citoyen, mais elle ne dissimule pas qu'il s'agit en somme de faire faire à la République un nouveau pas dans la voie radicale :

« L'association des républicains qui entendent opposer aux menaces de dictature autre chose que la négation de toutes les aspirations réformatrices du pays fera son œuvre. Si le résultat est une accentuation de la politique à gauche, c'est la République qui en profitera. »

LA RÉPUBLIQUE COLONISATRICE

La République a dépensé quelques centaines de millions et des milliers de soldats pour conquérir le Tonkin. Voulez-vous savoir quel parti elle a su tirer des énormes sacrifices imposés à la France ? Ecoutez la République française :

« Pourquoi, parmi elles, nos colons sont-ils aujourd'hui désolés, presque désespérés ? Uniquement parce que la sécurité et, après tant d'espairs déçus, la confiance, leur font défaut. Trois gouverneurs se sont, au Tonkin, succédés en cinq ans.

Depuis la mort de M. Paul Bert, on y a vu M. Vial, puis M. Bihourd, puis M. Berger, puis M. Constans, puis de nouveau M. Berger, avec M. Richaud comme intérimaire du gouvernement général. Chacun avait ses idées, sans parler de ceux qui n'en avaient point. Chacun a défilé l'œuvre des précédents, sans toujours la remplacer. Les meilleurs, étant intérimaires, n'ont pu rien faire.

Et tandis qu'au Tonkin la fantaisie, l'inexpérience ou la paresse se donnaient carrière, ici, les bureaux, les ministres, le Parlement, très sciemment les uns, et les autres sans le vouloir, jetaient le discrédit sur la colonie ou l'énerverment dans son administration. Les discussions, les interpellations,

les réglementations se suivaient, également pressées et peu pressantes. Les décrets sur l'Indo-Chine ne se comptent plus, sans compter celui qui a paru mardi à l'Officiel. C'est l'anarchie. »

C'est bien cela. Partout où la République fait sentir son action, on est sûr de trouver l'instabilité, l'impuissance, le gâchis, l'anarchie.

La Société du journal La Presse, au capital versé de 500,000 francs, est constituée, et les actions sont entièrement libérées en espèces.

C'est donc lundi que l'ancien organe d'Emile de Girardin, devenant aujourd'hui l'organe officiel du général Boulanger, va reparaitre sous la direction de M. Laguerre.

Mais il paraît que, depuis deux jours, cette affaire a amené une froideur sensible entre le général Boulanger et ses amis MM. Lalou et Rochefort, à la suite d'une discussion des plus vives.

La popularité du général Boulanger ayant été pour ainsi dire inventée par la France et l'Intransigeant, la création d'un journal officiel du boulangisme est regardée par eux comme une concurrence ingrate et préjudiciable.

ELECTION DE LA CHARENTE

Diverses mesures sont prises par les Droits de l'Homme en vue de l'élection de la Charente, notamment l'envoi de divers membres des Comités chargés de combattre la candidature Déroulède.

M. Pichon partira lundi pour Angoulême.

Le Comité national républicain s'est réuni ; il a délibéré principalement sur l'élection de la Charente et a décidé que le Comité soutiendra énergiquement la candidature Déroulède ; celui-ci rédigera une profession de foi et un programme réellesment républicains.

M. Déroulède est déjà à Angoulême.

LETRE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Dans une lettre adressée aux électeurs de la Charente, le général Boulanger dit :

« J'ai cru nécessaire de décliner la candidature, mais je ne me désintéresse nullement de l'importante manifestation du 17 juin ; je recommande chaleureusement la candidature de M. Déroulède, qui comprend autant que moi la nécessité de la paix, qui pas plus que moi ne veut permettre qu'on lance le pays dans des aventures, qui comme moi veut la réforme des institutions républicaines par la dissolution, la revision et la réunion d'une Constituante à bref délai. »

Le général, en terminant, invite les électeurs à ne pas égarer leurs voix sur sa propre personne, mais à les porter sur M. Déroulède qui veut la République ouverte, un gouvernement honnête, économe, stable ; voter pour lui, dit-il, c'est voter pour moi.

LES EMPOISONNÉS D'HYÈRES

La police d'Hyères a relevé la semaine

dernière la liste des personnes de la ville tombées malades par suite de l'absorption des vins de M. de Villeneuve. Le nombre s'élève à 264, dont 60 gravement malades.

On a constaté, sur les onze cadavres dont les viscères sont soumis à l'analyse, que les vieillards ont succombé à la suite de l'absorption d'une dose d'arsenic bien moins considérable que celle qu'on retrouve chez les personnes mortes dans la force de l'âge. Les décédés avaient pour la plupart dépassé la quarantaine.

ÉTRANGER

LA PANIQUE ANGLAISE

Mardi a été publié à Portsmouth le premier ordre concernant la mobilisation de la flotte anglaise.

Tous les navires qui prennent part à l'expérience doivent avoir à bord des quantités d'approvisionnements suffisantes pour six mois. Il est probable que la flotte combinée fera une croisière autour des Îles-Britanniques.

Une réunion de la chambre de commerce a eu lieu mardi, dans l'après-midi, à Londres, sous la présidence de lord Charles Beresford.

L'amiral Hornby a fait une lecture sur la défense des navires marchands en cas de guerre. Après plusieurs discours, on a voté une résolution déclarant que la coopération de la flotte marchande avec la marine de guerre est désirable pour organiser immédiatement un plan de défense, de nature à assurer, en cas de guerre, le maintien des approvisionnements entre le Royaume-Uni et les puissances étrangères.

Lord Carnarvon a déclaré que les paniques étaient nuisibles, mais que l'Angleterre voulait seulement être en état de défense suffisant.

ROME. — Le Pape est descendu jeudi du Vatican et a visité, en palanquin, l'exposition jubilaire.

Après avoir parcouru les sections de la ville de Rome, de l'Allemagne, de la France, de la Belgique et de l'Italie, Léon XIII s'est assis dans un fauteuil offert par un fidèle d'Immola.

Il a harangué alors l'assistance et a annoncé que les dons précieux restèrent la propriété du Saint-Siège.

Toutes les adresses, tous les livres, prendront place dans la bibliothèque vaticane. Les ornements et les vases sacrés seront distribués aux églises pauvres. Chaque cathédrale en recevra un de valeur.

Tous les objets envoyés par les missionnaires de la Chine, du Japon, de Siam, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Australie seront envoyés au musée de Latran.

NOUVELLES MILITAIRES

Par décision du ministre de la marine, les engagements volontaires au titre de l'artillerie sont suspendus, les besoins du ser-

la tête, et avec cette science des cœurs qu'il avait puisée dans sa foi, il sut trouver des paroles qui calmèrent peu à peu la douleur d'Ellen.

Pendant cet entretien, l'ombre s'était étendue. Le crépuscule, tombant sur les tresses blondes d'Ellen, les faisait paraître argentées comme les cheveux du vieillard ; l'attitude accablée de la jeune fille n'appartenait point à son âge ; la souffrance, souffle de tempête qui passe dans les branches hautes, avait incliné son front et courbé ses jeunes épaules.

Le prêtre se leva, et, désignant une petite maison située à deux cents mètres du presbytère :

— Si vous n'avez pas d'autre asile, miss Mac-Gawey, vous pouvez aller passer la nuit dans ce petit cottage où demeure une vieille femme qui vous recevra avec empressement. Vous lui direz que c'est moi qui vous ai envoyée.

La jeune fille examina un instant la maisonnette, et saluant le prêtre :

— Merci, monsieur le curé, dit-elle, je reviendrai demain matin.

— Adieu, mon enfant, au revoir.

Ellen baissa son voile, serra autour d'elle les plis de son manteau et se dirigea rapidement vers l'endroit indiqué. Immobile à la place qu'elle venait de quitter, le prêtre la regardait s'éloigner, et dans son cœur, habitué à compatir à la souffrance, une pitié profonde s'élevait pour cette enfant

abandonnée. Il remarquait une fois de plus comment Dieu se plait parfois à accabler les plus faibles des plus lourds fardeaux pour donner à ses enfants de prédilection les mystérieux mérites de l'épreuve courageusement supportée.

Quand Ellen arriva au seuil de la maison blanche, elle y trouva une femme âgée, d'un visage doux et paisible, qui l'accueillit d'abord avec un sourire. Puis, lorsqu'elle eut fait sa demande et invoqué le nom du chapelain, l'Écossaise se laissa aller à ses sentiments hospitaliers, et la conduisit dans une chambre claire, dont un lit entouré de rideaux de mousseline faisait le principal ameublement.

Enfin, après avoir partagé avec Ellen le repas qu'elle s'était préparé, elle laissa la jeune fille seule dans sa chambre.

Aussitôt que la porte se fut refermée, Ellen se jeta à genoux devant son lit, cacha sa tête dans ses mains et pria avec ferveur.

Dans cet abandon général, dans l'isolement absolu où elle était plongée, une seule consolation restait à son cœur, mais elle était puissante : la foi. Ellen croyait, par conséquent elle espérait, et de la foi et de l'espérance naissait la résignation. Cependant une pensée torturait son esprit. Son oncle était mort, et mort sans doute dans l'hérésie protestante : le but qu'Ellen s'était donné à atteindre était donc manqué ? Trembler pour la

santé d'un être cher, c'est une cruelle souffrance ; mais trembler pour le salut de son âme, c'est un martyre inexprimable. Ellen le ressentit. Brisée, elle restait là, à genoux, en larmes. Tout à coup le souvenir de sa mère, de la devise qu'elle avait à justifier, de son oncle O'Connell, lui revint à l'esprit. Une paix subite se fit en elle, et le sommeil, ce grand bienfait de Dieu, vint enfin calmer ses souffrances et lui rendre les forces dont elle avait besoin.

Le lendemain, Ellen remercia son hôtesse et se rendit de grand matin à la messe du curé. Là elle réfléchit à la résolution qu'elle allait prendre, et, quand elle eut fini sa prière, elle alla trouver de nouveau M. Mac-Keller. Celui-ci attendait. Quand elle entra il vit tout de suite que la jeune fille avait pris un parti.

— Monsieur le curé, dit Ellen, je viens vous demander si vous approuvez ma résolution : je veux retourner en Irlande, je veux vivre au Fern-Cottage, dans la maison de ma mère, au milieu des pêcheurs qui ont tant aimé mon père ?

Le prêtre se tut un instant, puis reprit :

— C'est bien, mon enfant, vous avez besoin de calme, vous le trouverez sans doute dans votre patrie. Quand partez-vous ?

— Je partirai aujourd'hui même.

Le prêtre fit un signe de tête approbatif.

— Partez donc, mon enfant, et puissiez-vous

trouver en Irlande la vie paisible que vous cherchez !

Ellen soupira et s'entretint quelques instants avec le vieux prêtre, qui ne savait rien des derniers moments de sir Glengarry. De temps à autre son regard se perdait par la fenêtre ouverte jusqu'aux sommets des Arrochar qu'on apercevait au loin au-dessus du lac Lomond. Sur les contreforts de la montagne, au milieu des bois épais, elle devinait Glengarry-Castle et pensait aux années qu'elle y avait passées.

Enfin elle se leva, salua M. Mac-Keller, et, d'un pas rapide, se dirigea vers la porte.

— Adieu, miss Ellen, je ne vous oublierai pas, dit le vieux prêtre en la quittant.

— Merci, murmura la jeune fille, adieu, monsieur le curé.

Un instant plus tard, miss Ellen était hors du presbytère. Un quart d'heure après, elle avait gagné la station, le soir elle était sur la côte d'Écosse et s'embarquait pour Kilmory sur un navire irlandais.

(A suivre.)

GERMAINE D'ANJOU.

vice se trouvant assurés jusqu'à l'arrivée au corps des conscrits de la classe 1887.

Le 23^e bataillon de chasseurs à pied, parti d'Arles pour les manœuvres alpines, a dû s'arrêter à Peyrolles, par suite d'une violente épidémie de rougeole qui sévit sur deux cents hommes du bataillon.

M. le général de division Thierry est allé à Peyrolles inspecter le 23^e. A la suite de cette inspection, il a été décidé qu'avant de reprendre sa marche sur les Alpes, le 23^e bataillon de chasseurs camperait à proximité de Peyrolles, à la Bastide-Blanche, jusqu'à la disparition complète de l'épidémie.

Les soldats atteints par la contagion de l'épidémie sont évacués sur Aix et sur Marseille. Les autres ont reçu des « marabouts » de l'intendance et camperont à la Bastide-Blanche.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR

Programme des morceaux

Qui seront exécutés demain dimanche 3 juin, pendant les Régates.

1. Trébizonde, marche..... TILLIARD.
2. La Villageoise, polka..... FAVRE.
3. Le Cheval de Bronze, fantaisie..... AUBER.
4. Il Delirio, mazurka..... FAVRE.
5. La Griffierie, polka..... FAVRE.
6. Le Grand Mogol, fantaisie..... AUDRAN.
7. Le Vin d'Anjou, allégo..... FAVRE.

Une figure de quadrille à chaque arrivée.
Le Chef de musique,
V. METER.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Dimanche 3 juin 1888,
à 8 heures 1/4 du soir

Programme

1. Ké-Son, pas redoublé..... BIDEGAIN.
2. Le Camp du Drap-d'Or, ouverture..... BUOT.
3. Polka pour piston..... X.
4. Zampa, ouverture..... HÉROLD.
5. La Muette de Portici, grande fantaisie..... AUBER.

Le Chef de musique,
V. GOUBEAULT.

VACANCES SCOLAIRES

Dans sa séance du 28 mai, le Conseil départemental de l'instruction primaire a fixé comme suit la date des vacances scolaires des écoles publiques du département:

Sortie: le 4 juillet, jour de la fête nationale.

Rentrée: le lundi 3 septembre.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Un concours pour le recrutement des préposés des divers services de l'administration des Contributions indirectes aura lieu le 20 juin prochain, dans les Directions, où les postulants devront, avant le 15 juin, se faire inscrire et produire les pièces réglementaires.

Saumur, 31 mai 1888.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 19 mai dernier, M. Verlet (Jean-Baptiste) a été nommé notaire à la résidence de Fontevault (Maine-et-Loire), en remplacement de M. Rouleau, démissionnaire.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans

ET LES RISQUES PROFESSIONNELS

La question des risques professionnels et d'une indemnité à attribuer aux victimes d'accidents, à l'ordre du jour en ce moment, n'est pas nouvelle; elle a déjà reçu des solutions pratiques.

Sur certains chantiers de construction, par exemple, l'assurance est obligatoire; les frais d'assurance sont supportés, partie par l'ouvrier, partie par le patron; et même à l'occasion de la construction de la gare d'Orléans, ce système a été pratiqué.

La Compagnie du chemin de fer d'Orléans a fait mieux encore. Sur l'initiative de son directeur, M. Heurteau, elle a pris une mesure des plus libérales, bien avant que la question fût discutée à la Chambre.

En voici l'économie résumée.

Tout agent de la Compagnie frappé d'incapacité de travail à la suite d'accident survenu dans le service, la question de responsabilité légale écartée, pourra recevoir une pension viagère égale à la moitié de son traitement, s'il est commissionné; s'il est à la journée, la pension viagère sera de 400 francs. En cas de décès du mari, la pension sera réversible par moitié, avec minimum de 300 francs, sur la tête de la veuve ou sur celle des enfants orphelins jusqu'à leur dix-huitième année.

C'est dans sa séance du 2 mars dernier que le conseil d'administration de la Compagnie d'Orléans a pris cette libérale décision.

Nous savons que l'ordre du jour qui l'a portée à la connaissance du personnel a été accueilli avec la plus vive reconnaissance. Le directeur en a recueilli le témoignage par les adresses de remerciements qu'il a reçues de tous les services de la Compagnie.

On lit dans l'Observateur:

« Les conseils municipaux républicains du Mans, de Caen, d'Orléans, de Rennes, laissent subsister les processions de la Fête-Dieu; c'est une mesure qui les honore grandement. »

LES VINS FRANÇAIS EN ANGLETERRE

M. Waddington a reçu du gouvernement anglais l'assurance que la question de l'importation des vins français en Angleterre recevra bientôt une solution de nature à satisfaire les intérêts en cause.

FÊTES ET ASSEMBLÉES

Demain dimanche 3 juin, fête et assemblée à Dampierre; assemblée à Vivy.

ANGERS. — Les concerts du Mail. — Angers-Fanfare et la Société de Sainte-Cécile qui, l'une et l'autre, ont remporté ensemble récemment plusieurs prix au concours de Niort, inaugureront, jeudi soir, la série de leurs concerts au Jardin du Mail.

Les allées du jardin public étaient envahies par la foule venue pour applaudir nos virtuoses.

Le Mail présentait le coup d'œil des grandes soirées: les eaux jouaient, tous les lampadaires étaient allumés, et le kiosque, avec ses girandoles et son fronton lumineux, présentait le plus gracieux coup d'œil.

La foule, avons-nous dit, avait envahi les allées; elle a écouté avec attention les instrumentistes et les chanteurs et elle les a, à plusieurs reprises, par des applaudissements nourris, remerciés du plaisir qu'elle éprouvait à les entendre.

La soirée s'est terminée, pour la Sainte-Cécile et pour Angers-Fanfare, par un punch où, naturellement, « l'harmonie » présidait.

CHINON. — Nous avons annoncé, l'autre jour, qu'un sieur Châtin avait été gravement piqué par un aspic. Ce malheureux est mort après trois jours d'horribles souffrances.

NANTES. — Depuis quelques jours, il existe un grand mouvement de navires dans le port de Nantes. Le 31 mai, il y avait aux quais 53 navires, dont 5 vapeurs, et 55 alièges.

TROIS SYRRHAPTES EN TOURAINE

Un de nos abonnés, grand chasseur, vient de prendre vivants, dans les landes de Souigné, trois syrrhaptés paradoxaux, espèces des gallinacés, de la famille des tétraonidés, dont l'espèce unique habite la Boucharie et la Tartarie.

Le syrrhapte, absolument inconnu dans ces pays, est très peu connu des naturalistes, marche très mal, vole avec beaucoup de rapidité et se repose fréquemment.

On se demande comment ces oiseaux sont venus échouer dans cette partie de la Touraine.

M. Deyrolle, auteur d'un voyage dans l'Assyrie et l'Arménie, fait la description exacte et donne la reproduction de ces volatiles dans un dessin du *Tour du Monde*.

Ces oiseaux seront exposés chez des naturalistes de la ville de Tours.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

LA MÉDAILLE

DU CENTENAIRE DE M. CHEVREUL

Dans son dernier numéro, le *Magasin pittoresque* reproduit la médaille du cente-

naire de M. Chevreul (31 août 1886), due à M. O. Roly, accompagnée des lignes suivantes:

« Au revers, une figure allégorique représente la Jeunesse française offrant la médaille à M. Chevreul, le doyen des étudiants, titre qu'il aime à se donner: car il n'a jamais cessé d'étudier. Les travaux scientifiques ont été la préoccupation constante de sa longue carrière, si glorieusement remplie et avec tant de désintéressement. Ainsi la grande découverte des acides gras (qui a servi de base à la fabrication des bougies stéariques) n'a jamais rien rapporté à M. Chevreul; moins dominé pour le culte de la science pure, il en aurait tiré des millions. M. Chevreul n'a même pas consenti à laisser donner son nom aux bougies stéariques: « J'appartiens à la science, » a-t-il répondu, et mon nom n'appartient qu'à moi. » G.

La Cour d'assises de la Charente-Inférieure vient d'acquitter une jeune fille de Saint-Martin-d'Ary, Amélie Vareille, âgée de vingt-six ans, qui, abandonnée par son amant après en avoir eu une fille, s'est vengée en jetant à la figure du séducteur un verre de vitriol.

Lucien Chenoury — c'est le nom de la victime — a complètement perdu la vue à la suite de cet attentat.

La première chambre de la Cour de Bordeaux jugeant correctionnellement vient de condamner à un an de prison M. Martin, ancien juge suppléant à Bordeaux, ancien procureur de la République à Confolens; ce magistrat était poursuivi sous la prévention d'escroquerie.

On se souvient que M. Martin, alors qu'il appartenait au tribunal de Bordeaux, avait emprunté pour lui et pour un de ses amis, à un avocat de la ville, une somme de cent cinquante mille francs, et, pour obtenir ce prêt, avait employé des manœuvres frauduleuses.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 1^{er} juin.

Le marché a repris sa vive allure: le 3 0/0 clôture à 82.97; le 4 1/2 0/0 à 105.85.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1.437. Les obligations foncières et communales conservent un bon courant de demandes. Cette faveur se justifie par le fait que, de toutes les valeurs analogues, elles sont les plus avantageuses au point de vue du nombre des tirages et de l'importance des lots.

La Société Générale est ferme à 455. Les Dépôts et Comptes courants se fixent à 600.

La Banque d'Escompte se négocie à 467.50. Au cours actuel de 386.25, les obligations des Immeubles de France constituent un placement tout indiqué pour la petite épargne. Ces titres sont appelés à une hausse prochaine, les obligations similaires de la Banque hypothécaire cotant 495 fr.

L'action de Panama très mouvementée s'inscrit à 385; le rapport de M. Bozérien a été distribué hier au Sénat; il n'y a du reste, aucun doute pour personne, que la solution ne soit favorable à la Compagnie.

Les Métaux remontent à 810. L'assemblée générale de la Compagnie Transatlantique qui a eu lieu hier a approuvé toutes les résolutions présentées par le conseil.

La Foncière-Vie accorde à ses assurés 80 0/0 des bénéfices nets alors que la plupart des autres compagnies ne donnent que 50 0/0. Si l'assuré renonce à la participation, cet avantage est remplacé par une diminution dans le nombre des versements à effectuer. Les garanties financières de la Foncière sont de premier ordre.

Le Comptoir d'Escompte cote 1.035. Nos chemins de fer sont bien tenus.

FAITS DIVERS

LES SAUTERELLES EN ALGÉRIE

On écrit de Constantine:

« Tout ce qui peut être requis travaille sur les lieux, pour la destruction des criquets et des œufs en éclosion; mais les quantités sont tellement effroyables que l'on juge généralement qu'il sera impossible d'empêcher les sauterelles de faire une trouée et que des vols considérables n'inondent pas une portion du territoire. »

Il est effrayant de penser que ces horribles criquets, dont le bruissement couvre le fracas d'un train en marche, vont bientôt se transformer en sauterelles, qui, après avoir porté la désolation dans une autre région de l'Algérie, nous prépareront de nouvelles nuées malfaisantes pour l'année prochaine.

Tous les zouaves et tirailleurs algériens disponibles ont quitté Constantine

pour procéder à la destruction des criquets. Il ne reste plus à Constantine qu'une compagnie d'instruction pour faire le service de la garnison. Dans presque toutes les places de la province, la situation est la même.

Les indigènes, voyant leur impuissance à détruire le fléau, ne veulent plus travailler.

Une famine épouvantable se prépare. Tout le monde est dans la consternation.

Les cinq cent mille francs demandés aux Chambres par le gouvernement seront insuffisants. »

Dernières Nouvelles

M. le Président de la République, accompagné de M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, a assisté hier, à 2 heures 1/2, aux examens de la Société pour l'instruction élémentaire.

La Chambre a validé hier l'élection du général Boulanger comme député du Nord.

A LA FRONTIÈRE ALLEMANDE

On télégraphie d'Avricourt que vingt-sept personnes se rendant en Alsace-Lorraine ont dû rebrousser chemin, n'étant pas munies de passe-ports.

LES ITALIENS ET LA FRANCE

Rome, 1^{er} juin.

Hier soir a eu lieu le banquet des notabilités liguriennes présentes à Rome.

Parmi les convives se trouvaient: MM. Roselli, ministre de l'instruction publique, Biancheri, président de la Chambre des députés, etc.

Le contre-amiral Saint-Bon, répondant à un toast porté à la marine nationale, a dit:

« Je me sens fier de cette ovation faite à la marine; si des événements qui ne sont peut-être pas éloignés survenaient, notre marine de guerre serait digne de l'Italie. »

Ces paroles ont été accueillies par de vifs applaudissements.

BOURSE DE PARIS

DU 1^{er} JUIN 1888.

Rente 3 0/0.....	83 »»
Rente 3 0/0 amortissable.....	85 95
Rente 4 1/2 (nouveau).....	105 87
Obligations du Trésor.....	515 »»

ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean,

G. DOUENEL. — P. ANDRIEUX, SUCCESSION

LIQUEUR FÉLIX POTIN

Cette liqueur, d'un goût fort agréable, d'un prix peu élevé, se recommande surtout par ses qualités hygiéniques et digestives, par la finesse de son parfum.

Le grand flacon..... 3 fr. 25
Le 1/2 flacon..... 1 75

Théâtre de Saumur

TOURNÉE PARISIENNE. — Direction MARTIAL & C^{ie}

Dimanche 3 Juin 1888,

UNE SEULE REPRÉSENTATION DU
GRAND SUCCÈS DU JOUR

LE DOCTEUR JOJO

Comédie nouvelle en 3 actes (Cluny), de M. Albert Carré, directeur du Vaudeville.

On commencera par:

MA GÉNÉRALE

Comédie nouvelle en 1 acte, de M. Albert Carré.
Bureaux, 8 h. »/» ; rideau, 8 h. 1/2.

Cabinet dentaire de M. V. ANJUBAULT,
rue de Provence, 66, Paris.

M. V. ANJUBAULT a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, rue Saint-Jean, 8, les premiers et les troisièmes dimanches et lundis de chaque mois.

M. J. BRUYÈRE a l'honneur d'inviter qu'il a ouvert, rue de la Grise, n° 2, un
Cabinet d'Architecte-Expert-Métreur-Vérificateur.

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

